

Bruxelles, le 4 mars 2021
(OR. en)

6665/21
OJ CSA 7

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
8 mars 2021 (10:00)

Format 1+1 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1640^e réunion du CSA 6561/21

Points avec débat (II)

3. Réunion des ministres de l'agriculture des pays du G20 6646/21
Projet de lignes directrices pour la position de l'UE

4. Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020  6704/21
6721/21
6723/21

- a) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
Compte rendu sur les résultats du dernier trilogue
Échange de vues
- b) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles
Compte rendu sur les résultats du dernier trilogue
Échange de vues
- c)
 - i) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
 - ii) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
 - iii) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles
Préparation du débat au sein du Conseil

Divers

5. Organisation des travaux futurs

-
- ①** Première lecture
 - C** Sur la base d'une proposition de la Commission
-